



Immeuble Le Ouessant - Bat 3A  
9, rue Maurice Fabre  
35000 Rennes

# **Les Restaurants du Cœur – Les Ateliers du Cœur Des Côtes d’Armor (AD 22I)**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 30 avril 2024**

## **Les Restaurants du Cœur - Les Ateliers du Cœur Des Côtes d'Armor (AD 22i)**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RCS : 399 275 338

# **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 avril 2024

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Les Ateliers du Cœur Des Côtes d'Armor (AD 22i),

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur - Les Ateliers du Cœur Des Côtes d'Armor (AD 22i) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> mai 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.b « changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 22 « compte de résultat par origine et destination » et la note 23 « compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe aux comptes annuels ;

Votre association bénéficie d'aides pour le financement de l'Insertion par l'Activité Economique. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de financements à recevoir à la clôture de l'exercice, à revoir les calculs effectués par votre association et à examiner les procédures de prise en compte de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

En application de la loi, nous vous signalons que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2024 n'ont pas été publiés sur le site de la Direction de l'information Légale et Administrative conformément aux dispositions du décret n°2009-540 du 14 mai 2009.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA,

Rennes, le 16 septembre 2024

DocuSigned by:  
  
8DA73F1361944E8...

Ludovic Sevestre

Associé



# LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE  
Restaurants du Cœur des CÔTES D'AMOR  
Insertion (AD22I)

---

## COMPTES ANNUELS AU 30/04/2024

---

Date d'établissement des comptes : 26/07/2024

Signatures

Président

Trésorier

# ETATS FINANCIERS

## du 01/05/2023 au 30/04/2024

### SOMMAIRE

1.	BILAN ACTIF .....	4
2.	BILAN PASSIF .....	5
3.	COMPTE DE RÉSULTAT .....	6
4.	PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ .....	9
	a. Description de l'objet social .....	9
	b. Nature et périmètre des missions sociales .....	9
	c. Les moyens mis en œuvre .....	9
5.	FAITS MAJEURS .....	9
6.	RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES .....	10
	a. Référentiel comptable .....	10
	b. Changement de méthode comptable .....	10
	c. Immobilisations et amortissements .....	10
	d. Stocks .....	10
	e. Créances .....	11
	f. Valeurs Mobilières de Placement .....	11
	g. Subventions .....	11
	i. Subventions d'exploitation .....	11
	ii. Subventions d'investissement .....	11
	h. Contributions financières .....	11
	i. Mécénat .....	11
	j. Les apports .....	11
	k. Autres ressources .....	11
7.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE .....	12
8.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	12
9.	AUTRES INFORMATIONS .....	12
10.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	13
	a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales .....	13
	b. Définition des fonds issus de la générosité du public .....	13
	c. Emplois des ressources de la générosité du public .....	14
11.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC .....	14
12.	Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS .....	15
	a. Immobilisations .....	15
	b. Amortissements .....	15
13.	Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR .....	16
14.	Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE .....	17
15.	Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS .....	18
	a. Variation des Fonds propres .....	18
	b. Variation des Fonds dédiés .....	18
16.	Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS .....	18

ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU CŒUR DES CÔTES D'AMOR INSERTION - AD22I

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES .....	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS .....	20
a. Engagements donnés .....	20
b. Engagements reçus .....	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS .....	21
20. EAR .....	21
21. RÉSULTATS ANALYTIQUES .....	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice .....	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public .....	22
22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	23
23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC .....	25
24. ANNEXES .....	27
a. Effectifs bénévoles .....	27
b. Effectifs salariés (en ETP) .....	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux .....	27
d. Rapprochements .....	27

## 1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024			EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres Immobilisations incorporelles	10 319	10 319		
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Sous-total Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 319</b>	<b>10 319</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	562 865	425 619	137 246	105 924
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
<b>Sous-total – Immobilisations corporelles</b>	<b>562 865</b>	<b>425 619</b>	<b>137 246</b>	<b>105 924</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 050		2 050	2 050
<b>Sous-total – Immobilisations financières</b>	<b>2 065</b>		<b>2 065</b>	<b>2 065</b>
<b>TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>575 249</b>	<b>435 938</b>	<b>139 311</b>	<b>107 989</b>
Stocks et en-cours	8 358		8 358	6 616
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	17 177		17 177	15 823
Autres créances	335 980		335 980	519 815
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	404 267		404 267	208 883
Charges constatées d'avances	3 998		3 998	3 376
<b>TOTAL II – ACTIF CIRCULANT</b>	<b>769 780</b>		<b>769 780</b>	<b>754 512</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 345 029</b>	<b>435 938</b>	<b>909 091</b>	<b>862 502</b>

## 2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	308 411	308 411
Fonds propres avec droit de reprise	82 865	4 900
Réserves	95 662	95 662
Report à nouveau	94 752	154 835
Excédent ou déficit de l'exercice	-41 791	-60 083
<b>Sous-total : Situation nette</b>	<b>539 899</b>	<b>503 725</b>
Subventions d'investissement	9 033	13 324
<b>TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES</b>	<b>548 932</b>	<b>517 049</b>
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL II – FONDS DÉDIÉS</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III – PROVISIONS</b>		
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	229	229
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 425	62 001
Dettes fiscales et sociales	103 924	87 457
Autres dettes	179	6 974
<b>Sous-total des dettes</b>	<b>188 757</b>	<b>156 660</b>
Produits constatés d'avance	171 402	188 792
<b>TOTAL IV – DETTES</b>	<b>360 159</b>	<b>345 452</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>909 091</b>	<b>862 502</b>

### 3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Cotisations</b>		
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	236 753	206 755
Ventes de prestations de services	52 643	55 888
Produits des manifestations		
<b>Sous-total – Ventes de biens et services</b>	<b>289 396</b>	<b>262 643</b>
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>	712 986	661 425
<i>Subventions d'exploitations</i>	246 668	290 012
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	<i>959 653</i>	<i>951 437</i>
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	32 281	40 274
<i>Dons sur manifestations</i>		
<i>Mécénats</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	<i>32 281</i>	<i>40 274</i>
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	255 421	115 232
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>		
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	<i>255 421</i>	<i>115 232</i>
<b>Sous-total – Produits de tiers financeurs</b>	<b>1 247 355</b>	<b>1 106 943</b>
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	25 178	20 538
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	73	71
<b>TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 562 001</b>	<b>1 390 195</b>

## Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Achats</b>		
Achats de marchandises	95 166	100 715
Variation de stock	-1 742	-413
<b>Sous-total – Achats stockés</b>	<b>93 424</b>	<b>100 302</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>302 064</b>	<b>279 693</b>
<b>Aides financières versées</b>		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		
<b>Sous-total – Aides financières</b>		
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
Sur rémunérations	31 816	27 861
Autres impôts et taxes	2 716	2 730
<b>Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>34 533</b>	<b>30 591</b>
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires et traitements	1 000 118	888 380
Charges sociales	150 768	137 763
<b>Sous-total – Charges de personnel</b>	<b>1 150 886</b>	<b>1 026 142</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	31 514	20 072
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
<b>Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations</b>	<b>31 514</b>	<b>20 072</b>
<b>Dotations aux provisions</b>		
<b>Reports en fonds dédiés</b>		
<b>Autres charges</b>	<b>137</b>	<b>189</b>
<b>TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 612 558</b>	<b>1 456 989</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-50 557</b>	<b>-66 794</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 325	1 372
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>4 325</b>	<b>1 372</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>4 325</b>	<b>1 372</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)</b>	<b>-46 232</b>	<b>-65 423</b>

**Compte de Résultat - suite**

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 441	5 340
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>4 441</b>	<b>5 340</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>4 441</b>	<b>5 340</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 570 766</b>	<b>1 396 906</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)</b>	<b>1 612 558</b>	<b>1 456 989</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-41 791</b>	<b>-60 083</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	2 458	4 916
Bénévolat	27 774	26 346
<b>TOTAL</b>	<b>30 232</b>	<b>31 262</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	2 360	4 720
Prestations en nature	98	196
Personnel bénévole	27 774	26 346
<b>TOTAL</b>	<b>30 232</b>	<b>31 262</b>
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>		

## 4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

### a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

### b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur des CÔTES D'AMOR Insertion gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'accompagnement et d'insertion à l'Emploi

### c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

## 5. FAITS MAJEURS

Néant

## 6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, modifié par le règlement ANC n°2020-08 ainsi que les règlements ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 et ANC n°2023-01 du 12 mai 2023.

### b. Changement de méthode comptable

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 contre le séparatisme demande à toutes les associations relevant de la loi du 1er juillet 1901 et bénéficiant de financements étrangers de tenir un état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger (EAR) dans l'annexe de leurs comptes annuels. L'exercice 2023-2024 est la première année d'application de ce règlement.

Les modalités d'établissement et de présentation de cet EAR ont été définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) via les règlements suivants :

- Règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement vient préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels.
- Règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 »

### c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

### d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

### **e. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **f. Valeurs Mobilières de Placement**

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **g. Subventions**

#### **i. Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

#### **ii. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

### **h. Contributions financières**

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

### **i. Mécénat**

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

### **j. Les apports**

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association National reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

### **k. Autres ressources**

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2023/2024 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

## 7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

## 8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2023/2024 s'élève à 5 088 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

## 9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

## 10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

### **a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales**

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

### **b. Définition des fonds issus de la générosité du public**

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

### **c. Emplois des ressources de la générosité du public**

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

## **11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC**

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

## 12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

### a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Logiciels et Autres Immob. incorporelles	10 319				10 319
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 319</b>				<b>10 319</b>
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères - Algeco					
Rénovations immobilières - Installations générales					
Agencement, aménagements divers	39 346	3 558			42 904
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	81 768	22 788	1		104 555
Matériel & mobilier bureau	60 928				60 928
Installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)					
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	333 627	36 490	15 640		354 477
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>515 670</b>	<b>62 836</b>	<b>15 641</b>		<b>562 865</b>
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	15				15
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 050				2 050
<b>Immobilisations financières</b>	<b>2 065</b>				<b>2 065</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>528 054</b>	<b>62 836</b>	<b>15 641</b>		<b>575 249</b>

### b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2023	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2024
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles	10 319				10 319
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>10 319</b>				<b>10 319</b>
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amortis./structures légères (Algeco, Mobil home)					
Amortis./rénovations, installations générales					
Amortis /agencements et aménagements divers.	6 845	4 216			11 061
Amortis /matériel de transport	29 418	19 123	1		48 540
Amortis /matériel et mobilier bureau	58 652	1 036			59 688
Amortis /installations à caractère spécifique (chambres froides, ...)					
Amortis /matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	314 830	7 140	15 640		306 331
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>409 745</b>	<b>31 514</b>	<b>15 641</b>		<b>425 619</b>
<b>Total des amortissements</b>	<b>420 064</b>	<b>31 514</b>	<b>15 641</b>		<b>435 938</b>

### 13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Produits à recevoir

Stocks (en €)	au 30/04/2024			au 30/04/2023
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales	8 358		8 358	6 616
<b>Total du stock des centres</b>	<b>8 358</b>		<b>8 358</b>	<b>6 616</b>

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	2 050		2 050
Créances Diverses	15		15
<b>Total des créances de l'actif immobilisé</b>	<b>2 065</b>		<b>2 065</b>
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients (dont locataires)	17 177	17 177	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	335 980	335 980	
<b>Total des créances de l'actif circulant</b>	<b>353 157</b>	<b>353 157</b>	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	147	
Clients, locataires et comptes rattachés	80	508
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques		41 010
Association Nationale		
Débiteurs et créditeurs divers	296 228	478 530
<b>Total des produits et subventions à recevoir</b>	<b>296 455</b>	<b>520 048</b>
<i>Dont subventions et contributions à recevoir</i>		<i>41 010</i>

## 14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités, Charges Constatées d'avance

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
<b>Total des VMP</b>					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Comptes sur livrets (livret A)	300 916	133 667
Comptes-courant	101 515	74 316
Caisse	493	900
Intérêts courus	1 342	
<b>Total des disponibilités</b>	<b>404 267</b>	<b>208 883</b>

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	382	382	
Maintenance	1 964	1 964	
Assurances			
Autres Charges	1 652	1 652	
<b>Total des charges constatées d'avance</b>	<b>3 998</b>	<b>3 998</b>	

## 15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

### a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2023	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2024
Fonds propres sans droit de reprise	308 411						308 411
Fonds Propres avec droit de reprise	4 900		77 965				82 865
Réserves	95 662						95 662
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	154 835	-60 083					94 752
Résultat comptable de l'exercice	-60 083	60 083		41 791			-41 791
<b>Situation nette</b>	<b>503 725</b>		<b>77 965</b>	<b>41 791</b>			<b>539 899</b>
Subventions d'investissement	13 324			4 291			9 033
<b>Total des Fonds propres</b>	<b>517 049</b>		<b>77 965</b>	<b>46 082</b>			<b>548 932</b>

\*GP = Générosité du Public

### b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2023	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2024
Sur subventions d'exploitation				
Sur contributions financières d'autres organismes				
Sur ressources liées à la Générosité du public				
<b>Total des fonds dédiés</b>				

## 16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2023	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2024
Provisions pour risques et charges				
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
<b>Total des provisions pour dépréciations</b>				
<b>Total des provisions</b>				

## 17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers	229	229			229
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 425	84 425			62 001
Personnel et comptes rattachés	50 656	50 656			38 630
Dettes fiscales et sociales	53 268	53 268			48 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	179	179			6 974
Produits perçus d'avance	171 402	171 402			188 792
<b>Total des dettes</b>	<b>360 159</b>	<b>360 159</b>			<b>345 452</b>

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2024	Montant brut au 30/04/2023
Fournisseurs	38 570	37 377
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	50 656	38 562
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	16 748	13 603
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créditeurs divers	179	669
Intérêts courus à payer		
<b>Total des charges à payer</b>	<b>106 153</b>	<b>90 211</b>

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2024	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	171 402	171 402		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance				
<b>Total des produits constatés d'avance</b>	<b>171 402</b>	<b>171 402</b>		

## 18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

### a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
<b>Total des engagements en crédits-bails</b>						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avais et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

### b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
<b>Total des immobilisations en crédit-bail</b>				

## 19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>Subventions d'investissement</b>		
État		1 379
Région		
Département		
Communes		
Collectivités publiques		
Autres	9 033	11 945
<b>Total subventions d'investissement</b>	<b>9 033</b>	<b>13 324</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>		
Fonds social européen (F.S.E.)	109 698	154 358
État & DDCSPP		10 000
Région		
Département	135 619	124 303
Communes et Communautés urbaines	1 350	1 350
Autres		
<b>Total subvention d'exploitation</b>	<b>246 668</b>	<b>290 012</b>
<b>Concours publics</b>		
Concours publics sur contrats aidés	712 986	661 425
Allocations logements		
<b>Total concours publics</b>	<b>712 986</b>	<b>661 425</b>

## 20. EAR ( État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources 30/04/2024
Néant	
<b>Total</b>	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association.

## 21. RÉSULTATS ANALYTIQUES

### a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire						
Autonomie, lien social et accompagnement	15 515			15 515	15 515	
Emploi	135 357	28 944	1 277 394	1 441 695	1 441 695	
De la Rue au Logement						
Aide et Pilotage des Missions sociales						
Frais de fonctionnement	104 549	3 337	5 671	113 557	155 348	-41 791
Frais de Recherche de fonds						
<b>Total</b>	<b>255 421</b>	<b>32 281</b>	<b>1 283 065</b>	<b>1 570 766</b>	<b>1 612 558</b>	<b>-41 791</b>

### b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €

## 22. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	32 281	32 281	40 274	40 274
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	32 281	32 281	40 274	40 274
Dons manuels	32 281	32 281	40 274	40 274
Mécénats				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Dons sur manifestations				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
<b>2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	578 832		405 195	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	255 421		115 232	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	323 412		289 964	
Produits des manifestations				
Autres produits non liés à la générosité du public	323 412		289 964	
<b>3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	959 653		951 437	
Subventions de l'Union européenne	109 698		154 358	
Subventions de l'État français			10 000	
Subventions des Collectivités territoriales	136 969		125 653	
Autres subventions				
Concours publics	712 986		661 425	
<b>4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	1 570 766	32 281	1 396 906	40 274
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France</b>	1 457 209	28 944	1 308 484	30 000
– Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire				
<i>Distribution adultes &amp; bébés</i>				
<i>Collecte, ramasse</i>				
<i>Aide alimentaire à la personne dans les centres</i>				
<i>Atelier cuisine</i>				
<i>Hygiène et accompagnement alimentaire</i>				
– Autonomie, lien social et accompagnement	15 515		15 232	
<i>Autonomie</i>	15 515		15 232	
<i>Lien social</i>				
<i>Accompagnement</i>				
– Emploi	1 441 695	28 944	1 293 252	30 000
<i>A.C.I.</i>	1 441 695	28 944	1 293 252	30 000
<i>Petites Ruches</i>				
– De la Rue au Logement				
<i>Gens de la Rue</i>				
<i>Hébergement, Logement</i>				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales				
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger</b>				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

## Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	155 348	3 337	148 505	10 274
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 612 558</b>	<b>32 281</b>	<b>1 456 989</b>	<b>40 274</b>
<b>EXCÉDENT ou DÉFICIT</b>	<b>-41 791</b>		<b>-60 083</b>	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024		EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>27 774</b>	<b>27 774</b>	<b>26 346</b>	<b>26 346</b>
Bénévolat	27 774	27 774	26 346	26 346
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>2 458</b>		<b>4 916</b>	
Prestations en nature	2 458		4 916	
Dons en nature				
<b>3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 232</b>	<b>27 774</b>	<b>31 262</b>	<b>26 346</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>9 408</b>	<b>6 950</b>	<b>15 368</b>	<b>10 452</b>
Réalisées en France	9 408	6 950	15 368	10 452
Réalisées à l'étranger				
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 824</b>	<b>20 824</b>	<b>15 894</b>	<b>15 894</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>30 232</b>	<b>27 774</b>	<b>31 262</b>	<b>26 346</b>

## 23. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	28 944	30 000	<b>1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	32 281	40 274
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>			1.2 Dons, legs et mécénats		
Distribution Alimentaire			Dons manuels	32 281	40 274
Autonomie, lien social et accompagnement			Legs, donations et assurances-vie		
Emploi	28 944	30 000	Mécénats		
De la Rue au Logement			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Aide au pilotage nationale des Missions sociales			Dons sur manifestations		
Relations institutionnelles et veille stratégique			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
<b>Versements à un organisme central ou à d'autres organismes</b>			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
<b>Actions réalisées par l'organisme</b>					
<b>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</b>					
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	3 337	10 274			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>32 281</b>	<b>40 274</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>32 281</b>	<b>40 274</b>
<b>4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		

### Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
1- Contributions volontaires aux missions sociales	6 950	10 452	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	6 950	10 452	Bénévolat	27 774	26 346
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		
3- Contributions volontaires au fonctionnement	20 824	15 894			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>27 774</b>	<b>26 346</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>27 774</b>	<b>26 346</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
- Utilisation		
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

## 24. ANNEXES

### a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2023 / 2024	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023
Bénévoles	10	10

### b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2024	Nombre moyen au 30/04/2023
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI	29,04	28,87
<b>Sous- Total Contrat Aidés</b>	<b>29,04</b>	<b>28,87</b>
CDD/CDI	10,29	8,38
<b>Total Effectifs salariés</b>	<b>39,33</b>	<b>37,25</b>

### c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2023 / 2024				
Exercice 2022 / 2023				

### d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
1 612 558	1 612 558

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
1 570 766	1 570 766

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association